

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : CORREZE, Annette ; DOUCET, Marie-Jo

Titre : « Les rapports entre les hommes et les femmes et les interventions de développement : étude de cas : une expérience d'Animation Féminine au Niger (1966-1975) », *Thèse*, pp. 1-2 et 158-169.

Editeur : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

Date : décembre 1979

ECOLE DES HAUTES ETUDES
EN SCIENCES SOCIALES -
PARIS

LES RAPPORTS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES
ET LES INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT

Etude de cas : une expérience d'Animation
Féminine au Niger (1966-1975)

Diplôme présenté par
ANNETTE CORREZE
et
MARIE JOSEPHE DOUCET
sous la direction de
Monsieur HENRI DESROCHE
DECEMBRE 1979

INTRODUCTION

L'expérience d'Animation féminine, réalisée au Niger de 1962 à 1975, présente un double intérêt par rapport aux interventions de développement:

d'une part, elle a contribué à une connaissance approfondie et "de l'intérieur" de la situation économique et sociale de la femme, en particulier, de la femme hausa;

d'autre part, elle constitue une expérience originale d'intervention auprès des femmes rurales pour ce qui concerne la nature des actions, l'approche méthodologique et les moyens des actions qui ont été menées dans le cadre de ces interventions.

Après une présentation succincte du Niger dont nous avons retenu les caractéristiques qui nous paraissent déterminer le plus le pays dans ses aspects physiques, économiques et sociaux, nous nous sommes attachées dans le deuxième chapitre, à la lumière des travaux des spécialistes et des témoignages, à situer le contexte de l'expérience que nous étudions ici: la société hausa, et à mettre en évidence le statut, les rôles et les fonctions de la femme dans cette société.

Ensuite, nous tentons de rendre compte de l'expérience riche que le Niger a acquise en matière d'animation féminine, en analysant quatre actions qui ont été réalisées avec les femmes rurales. Ces actions ont été révélatrices, en particulier, des rapports conflictuels qui régissent les relations entre les hommes et les femmes, et des rapports de classes à l'intérieur du groupe "femmes" lui-même.

Dans le dernier chapitre, nous essayons de montrer l'influence que ces rapports ont eue sur les interventions étudiées, soit dans leurs objectifs et leur contenu, soit sur la démarche méthodologique, soit sur les deux à la fois, et de formuler les interrogations qui nous

paraissent, de ce fait, posées par rapport à l'analyse sociale qui devrait, pensons-nous, précéder, accompagner et poursuivre toute intervention de développement.

Et nous esquissons, en conclusion, les conséquences méthodologiques qui nous paraissent devoir être considérées dans la problématique des interventions en milieu rural africain, et auprès des femmes en particulier.

Depuis peu, les sciences sociales sont requises pour "mettre de l'huile" dans les rouages du développement et nous percevons le risque de voir, malgré ses limites, ce travail contribuer à renforcer une tendance contre laquelle chercheurs et praticiens se doivent de lutter.

C'est pourquoi nous espérons continuer à approfondir les questions que nous avons été amenées à nous poser et à poser dans les pages qui suivent.

CONCLUSION

Les résultats des travaux effectués par les sciences sociales, après avoir été longtemps ignorés par les "promoteurs du développement", commencent à être pris en considération dans l'élaboration des programmes d'intervention, particulièrement au niveau des modalités d'exécution de ces programmes : l'utilisation des connaissances acquises par l'intermédiaire des sciences sociales est alors destinée à "faciliter" (nous allons dire : "à faire passer") l'intervention.

Il n'est pas dans notre propos de montrer comment "récupérer", mieux et davantage, les connaissances scientifiques acquises pour mieux utiliser les individus et les groupes sociaux dans la réalisation d'objectifs qui, lorsqu'ils ne leur sont pas tout à fait étrangers, sont loin de répondre aux aspirations et aux besoins de ceux-ci et qui servent plus souvent les détenteurs du pouvoir et la classe à laquelle ils appartiennent.

Dans ce travail, nous avons tenté de montrer quels rapports sociaux particuliers se sont révélés au long de l'expérience que nous relatons et dont il nous apparaît qu'ils sont déterminants : pour poser la problématique des interventions auprès des femmes en milieu rural africain, c'est à dire : la nature des interventions, la définition des méthodes utilisées et le choix des moyens mis en oeuvre.

Pour conclure, de ce que nous avons exposé plus haut, nous retenons trois observations qui nous paraissent devoir être approfondies :

1.- La superposition de deux formes d'organisation sociale

S'il n'existe plus nulle part à l'heure actuelle en tant que tel, le mode de production domestique se manifeste encore par la survivance de la communauté domestique (1). Celle-ci, qui évolue vers la formation d'une société de classes, continue à assurer la reproduction sociale du groupe (MPD) en même temps qu'elle permet la transition au système capitaliste (MPC).

2.- Les rapports sociaux entre les hommes et les femmes

Le mode d'appropriation de la terre, la division du travail, les rôles, fonctions et statuts sont généralement définis selon les sexes et les rapports sociaux entre les hommes et les femmes qui en découlent sont différents des rapports de classe, au point que la réalisation d'une action commune (hommes et femmes) dont l'intérêt de classe est manifeste, peut être vouée à de nombreuses difficultés, voire à l'échec, du seul fait que l'action met en jeu les rapports entre les hommes et les femmes dans l'un ou l'autre, ou plusieurs, de leurs fondements.

3.- Les rapports sociaux entre les femmes

Ce sont des rapports de classe et on a vu que les actions qui tentent de répondre à des besoins exprimés par "les femmes" trouvent un écho différent : l'unanimité des femmes lorsqu'il s'agit de résoudre un problème dont la solution ne peut être que collective (par exemple, l'approvisionnement en eau), laisse la place à la réalité sociale de classe quand la situation économique et sociale d'un ou plusieurs groupes de femmes permet à chacune d'elles de trouver la solution à ses difficultés (par exemple, l'exhaure de l'eau).

(1) cf. Cl. Maillassoux - Femmes, greniers et capitaux - Paris 1976 - Maspero - 251 pages.

De ces observations et de l'expérience sur le terrain qui nous a permis de les mettre en évidence, ressort la nécessité (impérieuse, à notre avis) d'une analyse sociale fine qui intègre aussi l'étude des rapports sociaux spécifiques tels que ceux que nous venons d'évoquer.

Une telle analyse, à laquelle doivent participer les véritables "acteurs du développement" permettra à ceux-ci de réfléchir sur l'évolution de la société à laquelle ils appartiennent, de définir leurs priorités, d'élaborer les objectifs et les méthodes d'intervention et d'évaluer les résultats obtenus avec les institutions nationales (et, éventuellement, les organismes internationaux).

Essayons maintenant de voir ce qu'une telle nécessité implique dans le processus d'intervention.

L'intervention, en milieu rural, naît le plus souvent d'une volonté de l'Etat - quelquefois impulsée par des pressions extérieures (organisations internationales, intérêts privés...) - de modifier, les conditions de la production agricole en vue d'accroître celle-ci.

Elle implique donc la volonté politique de mettre en oeuvre les voies et moyens de changements attendus. Elle doit rencontrer alors - c'est une condition d'efficacité - l'intérêt des producteurs, qui conditionnera les efforts que ceux-ci entreprendront pour atteindre les buts fixés.

L'intérêt de l'Etat, celui des organismes de financements, celui des techniciens chargés de mettre en oeuvre le programme d'intervention, celui, enfin, des producteurs - et à l'intérieur de ce groupe, celui des différents éléments qui le constituent : - notamment les femmes et les cadets - ne sont pas, on s'en doute, identiques.

- l'Etat cherche, en augmentant les productions d'exportation, des devises, l'équilibre de sa balance commerciale, les matières premières nécessaires à une industrie naissante ; en augmentant les productions vivrières, il cherche à nourrir sa population, toute sa population, celle des villes et celle des campagnes, et à assurer ainsi la paix sociale.

- Les organismes de financement cherchent, en "aidant" au développement, à rentabiliser leur investissement, à avoir des garanties.

- Les techniciens, expatriés ou nationaux, veulent mettre en oeuvre leur savoir technique, justifier et accomplir la tâche qui leur est assignée par l'organisation ou l'administration qui les emploie et continuer ainsi à percevoir leur salaire.

- Les producteurs, eux, cherchent à continuer à produire dans les meilleures conditions de prix, de rapport risque/investissement, de rapport travail/rémunération et à garder, s'ils le peuvent, la maîtrise des moyens de production, au moins d'une partie d'entre eux.

A l'intérieur de ce groupe, les chefs de famille cherchent à assurer la reproduction du groupe et à faire face à leurs obligations ; les femmes, à accéder à un revenu monétaire et à ne pas accroître un travail déjà lourd ; les cadets, souvent, un profit immédiat, tangible, qui leur permettra d'échapper à la tutelle des aînés, de se marier, etc...

Certains des intérêts des groupes ainsi concernés par l'intervention sont contradictoires, mais d'autres se rencontrent, ou sont complémentaires.

Les grandes utopies des lendemains des indépendances - tout un peuple se levant, classes sociales (en formation ou déjà constituées, tel n'est pas notre propos) confondues, pour assurer son "développement" - n'ont pas résisté à l'érosion de l'histoire ou au rappel précis de ce qu'est la réalité sociale.

Notre réflexion prend en compte cette réalité et nous cherchons à préciser ce que serait une méthodologie qui permettrait à tous les groupes ou institutions concernés par l'intervention, d'identifier clairement, à chaque étape, leur intérêt et les forces qui s'y opposent. Le reste relève des rapports de forces... et de la lutte des classes.

LA METHODOLOGIE

Nous distinguerons, tout au long de notre réflexion, les étapes chronologiques, ou phases, et les domaines où il nous semble que se joue le "succès" ou "l'échec" des interventions ; l'organisation, la gestion et la formation.

Soyons claires : nous savons que toute intervention, quel que soit son résultat final, est toujours succès ou échec par rapport aux objectifs non explicités de certains des groupes concernés. L'échec d'une coopérative est un succès pour les commerçants privés, le mauvais fonctionnement d'une rizerie est un succès pour les femmes qui tirent leur revenu du décorticage du riz, l'endettement d'un Etat est un succès pour les blocs qui se le disputent, etc... nous pourrions multiplier les exemples.

Quand nous parlons ici de succès ou d'échec, nous nous situons par rapport à l'objectif avoué : augmenter la production agricole sans soulever, au passage, de problèmes criants et en satisfaisant (ceci de façon encore trop souvent "annexe") des besoins liés à la qualité de l'environnement : approvisionnement en eau, santé par exemple.

LES PHASES

Trois étapes déterminantes peuvent être distinguées pour la mise en oeuvre d'un projet ou d'un programme :

- le moment où celui-ci s'élabore, que nous appellerons phase de l'avant-projet ;
- le moment où il se réalise, c'est la mise en oeuvre ;
- le moment où les objectifs fixés sont atteints et où il faut soit fixer d'autres objectifs, soit se donner d'autres buts.

Il n'est pas dans notre projet de nous livrer ici à une analyse détaillée de la méthodologie des projets. Celle-ci a suscité de nombreuses études, et chaque organisation a désormais sa grille, sa classification normative des problèmes à prendre en compte. Il serait contradictoire, avec ce qui précède, de prétendre établir les grandes lignes d'une méthodologie passe-partout.

De l'expérience qui est relatée dans ce mémoire nous souhaitons tirer quelques indications, quelques axes d'une réflexion à approfondir, en nous plaçant sur le terrain des pratiques.

L'AVANT PROJET

Nous avons pu mesurer, au cours de l'intervention d'animation rurale au Niger, à quel point il était illusoire de penser qu'il était possible de bâtir un projet qui parte de l'expression des besoins des populations, les actions entreprises se heurtaient vite aux objectifs poursuivis par les services et l'Etat, qui ne recoupaient pas forcément les objectifs ressentis comme prioritaires par la population des villages "animés".

- La définition des objectifs d'un projet et le choix des moyens résultent, ou devraient résulter, d'un compromis entre l'objectif poursuivi par l'Etat et les motivations paysannes, au point où elles rencontrent cet objectif.

Il est évident qu'il n'est pas dans notre propos de remettre en cause l'objectif que l'Etat se fixe à travers une intervention et qui relève d'une orientation politique, mais d'aménager les conditions de mise en œuvre de façon que les populations concernées, et tous les groupes qui constituent ces populations, y trouvent leur compte.

Cette phase d'élaboration conditionne l'avenir du projet.

Selon qu'il sera élaboré "en chambre" par les "experts" et les techniciens et qu'il sera fait appel ensuite aux techniques pédagogiques ou d'"animation" pour y faire adhérer les populations ou qu'il sera "négocié" par tous les protagonistes : cadres, hommes, femmes, cadets, il sera un corps étranger dans la vie quotidienne des gens vivant dans la zone d'intervention - dont on essaiera de tirer au passage quelque profit - ou il deviendra le projet de tous, chacun poursuivant, à l'intérieur, des objectifs spécifiques dont la conjonction permettrait d'atteindre les résultats recherchés.

Cette "hégociation" ne doit pas faire l'économie de la réflexion sur chacun des domaines évoqués plus haut.

- l'organisation

Quelles institutions, existantes ou à créer, seront impliquées dans le projet ?

. Si des institutions existantes sont concernées par le projet, il est intéressant d'identifier leurs buts propres et de voir en quoi, à quel moment, ils recourent ceux du projet, ceux des différents protagonistes de celui-ci ; en quoi aussi ils peuvent constituer des freins ou des contradictions...

. Face aux structures d'intervention, quelle est l'orientation du monde rural concerné ? Quels groupes organisés constituent ce milieu, quelles fonctions remplissent-ils, quel rôle jouent-ils dans le fonctionnement social ?

. Quel est le type d'encadrement du projet le plus apte à favoriser la rencontre des intérêts de tous : auto-encadrement paysan ? Encadrement technique de type "rapproché" : agents vulgarisateurs, de coopération, etc... ou de type conseil et relais auprès d'organisations paysannes ?

- La gestion

. Sera-t-elle centralisée ou au contraire sera-t-elle effectuée à plusieurs niveaux ?

. Quelles capacités à gérer et quels moyens de contrôle seront donnés aux institutions concernées ?

. Quels moyens seront mis en oeuvre pour assurer la prise en charge financière du projet lorsque les financements extérieurs cesseront, etc... ?

- La formation

Le contenu de la formation nécessaire est déterminé par les hypothèses méthodologiques ci-dessus :

- Absence du poids des institutions.
- Niveau de l'organisation paysanne et représentation des groupes.
- Degré de décentralisation de la gestion du projet et contrôle aux différents niveaux.

Dans tous les cas, il nous semble que la formation doit permettre :

- L'analyse de la réalité sociale, économique et sociologique.
- La maîtrise technique des innovations. Il semble important en particulier que celles-ci soient analysées et discutées au regard du temps supplémentaire qu'elles requièrent et de l'organisation du travail, peut être différente, qu'elles supposent.
- Les connaissances en matière de gestion qui permettent une prise en charge des types d'organisation mis en place et un contrôle réel, aux différents niveaux, de l'exécution du projet.

Au delà du contenu de la formation la négociation devrait permettre d'élaborer des modalités différentes pour cette formation.

Ces modalités doivent prendre en compte les contraintes particulières de chacun des groupes.

En ce qui concerne les femmes, il convient que les modalités de formation tiennent compte de la multiplicité des tâches qui pèsent sur elles : tâches de production et tâches domestiques.

Il nous semble que la formation des femmes doit s'accompagner de mesures parallèles (garderies, organisation collective des tâches, etc...) pour que la majorité d'entre elles puisse y accéder.

De même, la mise en place de projets incluant une forte participation et prise en charge paysannes doit prévoir une formation adéquate de l'encadrement.

Au delà des aspects techniques, la préparation de projets sous forme "négociée" avec les populations concernées implique une formation des cadres à l'analyse sociale, à la pédagogie, à la dynamique de groupes. C'est une dimension importante de cette phase de l'avant-projet.

L'EXECUTION DU PROJET

Il nous semble que cette phase du projet doit s'accompagner d'une évaluation permanente, par les différents acteurs : paysans, cadres, institutions, au regard des objectifs dans les différents domaines :

- objectifs techniques.
- Objectifs d'organisation et de prise en charge.
- Objectifs de gestion.

C'est l'évaluation à ces différents niveaux qui doit permettre de mesurer si le projet atteint tous les groupes qui composent la réalité sociale et ce qu'il modifie des rapports entre eux.

Réalisées aux différentes étapes, elle devrait en particulier permettre aux femmes d'évaluer les interventions en termes :

- . d'impact sur l'utilisation de leur force de travail et de la charge globale de travail qu'elles ont à supporter,
- . d'accès aux moyens de production : terre, eau, travail... et aux facteurs de production : inputs, crédit...
- . de répartition du revenu supplémentaire ou des produits,
- . d'amélioration de la qualité de l'environnement, etc...

LA FIN DU PROJET, disons l'arrêt de l'intervention spécifique de l'Etat, au delà des aspects "classiques" de rentabilité économique ou de productivité, devrait mesurer :

- Le niveau de formation obtenu chez les différents partenaires.
- La capacité d'organisation et de gestion des groupes mis en place.
- Le niveau de dialogue établi entre les composantes de ces groupes,

et, particulièrement en ce qui concerne les femmes, l'évolution, à l'intérieur de l'organisation sociale en changement, de leurs rôles, de leurs fonctions et de leur statut.

La famille, élargie ou restreinte, est en crise, comme elle l'est dans les sociétés occidentales. Les rapports marchands ne l'ont pas épargnée. La cohésion (faite d'intérêts contradictoires et complémentaires jouant dans un équilibre relatif) des lignages a fait place à un affrontement d'intérêts, à la fois de groupes et d'individus (fonctionnaires - notables - commerçants - paysans ; hommes-femmes, aînés-cadets...) dont la possession de l'argent est devenu moyen et fin.

Si les projets ne sont pas l'occasion d'une mise à jour de ces intérêts contradictoires, d'une confrontation explicite entre ces groupes à travers la discussion des objectifs, de l'organisation, des moyens à mettre en oeuvre, ils ne font qu'aggraver les problèmes, réduire à l'impuissance les sociétés concernées, accroître la dépendance.

Des expériences que nous avons eues nous retirons la certitude qu'il est possible d'engager cette confrontation entre les hommes et les femmes, les vieux et les jeunes. Tous ressentent le profond bouleversement des rapports qui les unissent, tous en souffrent, beaucoup s'inquiètent.

Si les contradictions ne sont pas mises à jour, révélées par ceux qui les subissent, si elles ne sont pas reconnues et s'il n'y a pas de lutte commune pour les réduire il n'y aura pas possibilité, pour les sociétés concernées, de se redonner des formes d'organisation sociale qui leur permettent de ne pas être totalement détruites, livrées sans défenses au marché, au seul modèle occidental, à l'enjeu des grandes puissances.

o

o o